

LE SECRETAIRE GENERAL
Branche « Services Publics »

Nos réf. : DR/JL/IR – 89

Monsieur Stanislas GUERINI
Ministre de la Transformation
Et de la Fonction Publiques
Hôtel de Rothelin-Charolais
101, Rue de Grenelle
75007 - PARIS

Paris le 7 novembre 2023

Monsieur le Ministre,

Le 12 juillet dernier, l'ensemble des syndicats représentatifs de la fonction publique territoriale et la quasi-totalité des associations représentatives des employeurs ont signé un accord sur la protection sociale complémentaire des agents de ce versant.

La mise en œuvre de cet accord suppose des modifications d'ordre réglementaire et d'autres d'ordre législatif.

Le PLF 2024 étant en cours d'examen par les députés, je vous demande, au nom de notre Fédération, d'introduire les modifications de l'ordonnance 2021-175 issues de cet accord, et notamment la suppression de la référence à un montant défini par décret, ainsi que le remplacement du taux de participation minimum de 20 % par 50 %.

Cette action de votre ministère traduira la reconnaissance de notre accord par le gouvernement, celle de l'effectivité de l'ordonnance 2021-174 et votre engagement sur ce dossier.

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

Dominique RÉGNIER

